



Fiche de Retour à Domicile en période de COVID

En raison de la situation de pandémie, les maternités s'organisent avec les sages-femmes libérales afin que vous puissiez rentrer rapidement chez vous et respecter au mieux le confinement.

Une sage-femme passera à domicile après votre sortie et organisera la suite du suivi en fonction de chaque situation et de la sécurité sanitaire.

Si elle le juge préférable, la sage-femme vous demandera de vous déplacer au cabinet, dans le seul but de limiter les risques de propagation du virus COVID19.

Si vous êtes dans les cas de COVID + ou de suspicion de COVID, informez votre sage-femme, afin qu'elle mette en place toute précaution nécessaire.

Avant toute visite ou consultation, afin de réduire au maximum les risques de contamination de la sage-femme, vous vous engagez à prévenir celle-ci en cas :

➤ **d'apparition d'un ou plusieurs signes suivants chez vous ou chez une personne vivant dans votre foyer, dans les 15 derniers jours,**

- Fièvre et/ou hypothermie
- Toux, difficultés respiratoires, essoufflement
- Perte du goût et/ou de l'odorat
- Douleur pharyngée, douleur thoracique
- Troubles digestifs type diarrhée et/ou vomissements

➤ **de contact avec une personne COVID+ dans les 15 derniers jours.**

Lors de la visite de la sage-femme à votre domicile, merci de préparer la salle à manger à l'avance :

Vous aurez aéré au moins 10 minutes, peu de temps avant l'heure du rendez-vous, il est possible de vous y examiner si nécessaire,

Vous aurez lavé vos mains à l'eau et au savon pendant au moins 30 secondes,

La table propre, désinfectée, à la javel si possible et dégagée, avec deux serviettes de toilette propres et le nécessaire pour le change de votre bébé

Votre carte vitale, les ordonnances de la maternité, le compte rendu d'accouchement et le carnet de santé de votre enfant.

Il est nécessaire que les autres personnes vivant sous votre toit soient dans une autre pièce. S'il y a des animaux, ils sont également dans une autre pièce.

Respecter ces consignes simples permettra à tous de travailler dans des conditions qui limiteront la propagation du virus et permettra de préserver la santé de chacun.

En cas de non-respect de ces consignes, la visite de la sage-femme ne sera pas possible.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Les sages-femmes libérales de Haute et Basse Normandie, le CDOSF, l'URPS
des sages-femmes de Normandie